



FICHE DE MISSION

H/F - Engagé de Service Civique Pelagos

Intitulé de la mission :

Participer à l'animation de la Partie française du Sanctuaire Pelagos

Contexte

Le Parc national de Port-Cros, créé par le décret n°63-1235 du 14 décembre 1963, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Il comprend environ 80 agents répartis sur 4 services opérationnels et un secrétariat général (installés au siège, à Hyères), 4 secteurs (Port-Cros, Porquerolles, continental ouest sur la commune de Hyères, et continental est sur la commune de La Croix Valmer) ; le Parc national a également en gestion le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles qui emploie 18 agents permanents sur 3 sites.

Le Parc national de Port-Cros dispose d'une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée.

Outre les îles de Port-Cros et de Porquerolles en cœur de parc national (2 950 ha en cœur marin et 1 671 ha en cœur terrestre), son action s'étend également sur des espaces littoraux appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres qui lui sont confiés en gestion.

Présentation du service Connaissance pour la gestion de la biodiversité (CGB)

La connaissance des milieux constitue le fondement de l'action de l'établissement dans ses missions de conservation ou de gestion et d'aménagement des territoires. Cette mission est portée par l'unité de service Connaissance pour la gestion de la biodiversité dont le personnel permanent est composé de 7 personnes : le chef du service, une référente Observatoires, milieu marin et Pelagos, également adjointe au chef de service, une référente faune terrestre, une référente flore et habitats terrestre, une technicienne base de données littorales et marines et Pelagos, une animatrice Natura 2000 et Aire maritime adjacente, une chargée de mission inventaires, et une animatrice de la partie française du Sanctuaire Pelagos.

Le service assure l'animation du Conseil scientifique du Parc national, met en œuvre la stratégie scientifique de l'établissement, pilote des avis, inventaires, suivis, observatoire, études et recherches et anime la Partie française de l'Accord Pelagos.

Le Sanctuaire Pelagos

Le Sanctuaire Pelagos s'étend sur 87 500 km² et couvre 2 022 km de côtes, incluant le golfe du Lion, la mer Ligurienne, le nord de la mer Tyrrhénienne et la mer de Sardaigne.

La zone maritime du bassin Corso-Liguro-Provençal se distingue par des conditions hydrologiques uniques, qui favorisent une forte concentration de nutriments et attirent ainsi de nombreuses espèces de cétacés. Cependant, cette richesse coexiste avec une forte pression anthropique, exposant ces mammifères marins à diverses menaces.

Dans ce contexte, la France, l'Italie et la Principauté de Monaco ont signé, le 25 novembre 1999, un accord créant le Sanctuaire Pelagos, un espace dédié à la protection des mammifères marins en Méditerranée. Entré en vigueur le 21 février 2002, cet accord vise à mettre en œuvre des actions concertées et harmonisées entre les trois pays afin de protéger ces espèces et leurs habitats contre toute source de perturbation anthropique.

Du côté français, le ministère de la Transition Écologique a confié l'animation du Sanctuaire au Parc national de Port-Cros.

Description de la mission

Le service civique sera rattaché au service CGB, sous l'autorité de l'animatrice Pelagos. Il sera en relation directe avec les différents services de l'Établissement.

Le service civique participera activement aux actions de communication et d'animation du réseau Pelagos, notamment en :

- Accompagnant la refonte et la création des outils de communication (exposition, posters, etc.)
- Contribuant à l'animation du réseau des référents des communes et intercommunalités signataires de la charte Pelagos
- Participant à l'élaboration d'un nouveau réseau partenaire avec les socio-professionnels de la mer
- Crément et mettant à jour le contenu de la page dédiée au Sanctuaire Pelagos sur le site internet du Parc national de Port-Cros
- Participant à la rédaction et à l'édition du Bulletin Pelagos France

Selon l'actualité du service et l'intérêt du candidat, le service civique pourra également :

- Contribuer à l'organisation d'événements, notamment le Comité national du Sanctuaire Pelagos
- Mettre à jour les bases de contacts (partenaires, référents, etc.)
- Participer à des actions de médiation et de sensibilisation (stands, conférences, événements publics, etc.)

Conditions d'exercice de la mission

Type de contrat : engagé de service civique

Temps de travail : 30 heures hebdomadaires

Début de la mission : 1^{er} avril 2026

Durée de la mission : 8 mois

Profil recherché :

- autonomie
- dynamisme et motivation
- Intérêt marqué pour l'environnement et les mammifères marins
- goût pour le travail en équipe
- capacités rédactionnelles
- aisance relationnel

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Ingrid Neveu, animatrice Pelagos :

- par téléphone : 07 64 46 37 84
- par messagerie électronique : pelagosfrance@portcros-parcnational.fr

Candidature en ligne uniquement via le site dédié au service civique et d'ici le 23/02/26 sur :

<https://www.service-civique.gouv.fr/trouver-ma-mission/h-f-participer-a-la-mission-d-animation-du-sanctuaire-pelagos-au-sein-du-parc-national-de-port-cros-697345896da11b57cf01246e?preview=true&backRecruitment=true&useapirest=false>